PATHFINDER INTERNATIONAL NIGER

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

N°: 002/DAO/PI/10/2026

Achat d'un véhicule 4x4 Station Wagon (Grand SUV) pour le projet Iyali Masu Wadata

CHAPITRE 1-AVIS DE MANIFESTATION D'INTERETS

Pathfinder International est une organisation leader sur le plan mondial dans le domaine de la santé et la résilience climatique. Pathfinder envisage un monde qui valorise et investit dans le leadership, la santé et la résilience des femmes et des filles.
Nous catalysons des solutions durables, menées par des femmes et ancrées localement, qui renforcent les communautés, permettant ainsi aux femmes de s'adapter au changement, de façonner leur propre avenir et de mener une vie saine.
Nous favorisons les collaborations transversales et les approches intégrées qui soutiennent la santé, le bien-être et le leadership des femmes, des jeunes et des communautés.
Pour la mise en œuvre du projet **IYALI MASU WADATA**, financé par **Fondation GATES**, Pathfinder souhaite acquérir 1 véhicule automobile neuf pour mener à bien les activités du projet.

Article 1 : Objet du marché et Information indicative
Dans le but de rendre accessible les soins de santé de qualité auprès des communautés, Pathfinder Niger prévoit l'acquisition d'un :

- **Un (1) véhicule tout terrain 4x4 Station Wagon (Grand SUV).**

Article 2 : Retrait du dossier et calendrier prévisionnel de la procédure d'appel d'offres
Les Termes de références peuvent être retirés gratuitement par tous les soumissionnaires intéressés à partir du **jeudi 29 Octobre 2026** : le matin de 9h à 12h et l'après-midi de 15h à 17h, à l'adresse suivante :
Pathfinder International Niamey, Quartier Koira Kano : Rue KK 18/ Porte 888 Boulevard Abdoul Aziz Bouteflika / Commune Niamey II Tel : 20 37 26 26.

Activités	Dates	Heures
Publication de l'avis d'appel d'offre	29/10//2026	08h00
Demande de clarification	02 au 06/11/2026	De 10h à 15h
Date limite de dépôt des offres	27/11/2026	12h00
Ouverture des plis	27/11/2026	
Analyse des offres	30/11/2026 au 09/12/2026	Non Déterminé
Résultat de l'appel d'offre	11/12/2026	Non Déterminé
Approbations du Dossier	15/12/2026	Non Déterminé
Date estimative de confirmation du marche	21/12/2026	Non Déterminé

CHAPITRE 2 : INSTRUCTIONS AUX FOURNISSEURS

En présentant son offre, le soumissionnaire accepte la totalité, sans restriction, des conditions qui régissent ce marché, comme étant la seule base de cette procédure d'appel d'offres, quelles que soient ses propres conditions de vente, auxquelles il doit déclarer renoncer. Les soumissionnaires sont réputés avoir examiné attentivement tous les formulaires, instructions, dispositions contractuelles et spécifications contenus dans ce dossier d'appel d'offres et s'y conformer. Le soumissionnaire qui ne fournit pas dans les délais requis toutes les informations et tous les documents nécessaires verra son offre rejetée. Aucune réserve émise dans l'offre par rapport au dossier d'appel d'offres ne peut être prise en compte ; toute réserve pourra donner lieu au rejet immédiat de l'offre sans qu'il soit procédé à son évaluation.
Les présentes instructions aux soumissionnaires définissent les règles de soumission, de sélection et de mise en œuvre des contrats dans le cadre du présent appel d'offres.

Article 4. Matériels à fournir
L'objet du marché est la fourniture d'un véhicule 4x4 Station Wagon conformément aux spécifications techniques énumérées ci-dessous annexées.
La fourniture de ce matériel se fera au maximum dans un délai d'un (1 mois).

Article 5. Participation et candidats admis à la soumission.
La procédure est ouverte à toutes les personnes morales. Sont admises à participer à cet appel d'offres les personnes morales qui sont en règle vis à vis de l'administration fiscale et possédant les capacités techniques et financières nécessaires à la bonne exécution de ce marché.

Article 6. Origine et devise du marché
Tous les biens doivent être disponibles sur le marché indépendamment de leur origine réelle. Les offres devront être libellées **en FCFA en TTC** avec montant en Hors Taxes sur une ligne séparée et la TVA noté sur une autre ligne séparée.

Article 7. Étendue du marché et période de validité
Le marché est d'un (1) lot, les soumissionnaires postuleront pour le seul lot qui est.

- **(1) véhicule tout terrain 4x4 Station Wagon.**

Chaque soumissionnaire reste lié par son offre pendant une période de **(90) quatre-vingt-dix jours** à compter de la date limite de la remise des offres.

Article 8. Langue des offres
Les offres, la correspondance et les documents associés aux offres échangées entre le soumissionnaire et le pouvoir adjudicateur doivent être rédigés en français.

Article 9. Présentation des offres
Toutes les offres doivent être présentées en un exemplaire original unique, marqué « **original** » et trois copies signées de la même façon que l'original et portant la mention « **copie** » le tout dans une enveloppe unique comportant la mention **APPEL OFFRE No : 002/DAO/Pl/09/2026** et déposée au **plus tard le vendredi 27 novembre 2026 à 12h00** à l'adresse mentionnée ci-dessus, par conséquent les offres reçues après cette date

ne seront pas considérées. Chaque page du dossier doit être signée.
Les documents suivants doivent obligatoirement être fournis dans les dossiers :

- Lettre de soumission
- Registre de commerce légalisé (RCCM)
- Numéro d'identification Fiscale (NIF) légalisé
- ARF : Attestation de Régularité Fiscale (ARF) à jour originale ou copie légalisée
- L'agrément de la maison mère, de représentation ou autorisation de vente de matériels objet, de l'appel d'offre.
- Tous documents techniques et administratifs susceptibles de renseigner Pathfinder International Niger à propos du fournisseur : adresse, coordonnées et contact, garantie références, etc...

Pathfinder International Niger se réserve le droit de déclarer non recevable toute proposition n'ayant pas satisfait aux conditions ci- dessus énumérées.

Article 10. Contenu des offres

Toutes les offres présentées doivent être conformes aux exigences prévues dans le dossier d'appel d'offres et comprendre notamment :

A. L'offre technique

a) Une **première partie** comportant la documentation :
   - Les documents légaux à savoir
     - Registre de commerce légalisé **(RCCM)**
     - Numéro d'identification Fiscale **(NIF)** légalisé
     - ARF Attestation de Régularité Fiscale **(ARF)** à jour originale ou copie légalisée
   - Preuve de trois (03) références d'exécution de ce type de marché ou de fourniture de ces types de matériels avec une ONG et/ou Organisme du système des Nations Unis.
   - Preuve de l'agrément pour la distribution et la vente du matériel concerné.
   - Le service-après-vente et la garanti
   - Les informations bancaires relatives au compte sur lequel les paiements devront être effectués.

b) Une seconde partie comprenant, la description détaillée des biens à offrir conformément aux spécifications techniques (confère modèle en annexe), incluant, le cas échéant, la documentation requise.

L'offre technique peut être complétée, si nécessaire, par des feuillets séparés pour les détails mais obligatoirement avec des images des matériels objet de cet appel d'offres.

B. L'offre financière

Une offre financière, pour les biens à fournir comprenant le bordereau de prix (confère modèle en annexe).

Remarques importantes :

- Les soumissionnaires doivent respecter cet ordre de présentation.
- Le terme annexe se réfère aux modèles attachés au dossier d'appel d'offres.

Article 11. Taxes et autres charges

Le soumissionnaire prend à sa charge tous les impôts, les droits d'enregistrement et taxes qui Émaneront de ce marché.

Le soumissionnaire est seul responsable des dommages causés à une tierce personne résultant ou non de ses propres négligences ou omissions dans l'exécution de ce marché. Pathfinder International Niger se désengage en cas d'accident qui surviendrait lors de l'exécution du contrat par le fournisseur et par conséquent ne saurait être tenu responsable et/ou endosser les pertes qui auraient été occasionnées.
Le Soumissionnaire paiera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre. Pathfinder Internationale Niger ne sera en aucun cas responsable de ces coûts, ni tenue de les payer, quel que soit le déroulement du processus de l'appel d'offre et les résultats.

Article 12. Ouverture des offres

12.1 Évaluation des offres

12.1.1 Ouverture publique des plis

L'ouverture des plis relatifs à l'acquisition du véhicule se fera en séance par le comité d'ouverture et d'évaluation dûment désigné. Les soumissionnaires ayant déposé une offre seront informés de la date d'ouverture des plis. La participation à la séance d'ouverture est facultative et n'affecte en aucun cas la recevabilité ou l'évaluation des offres soumises.
Les enveloppes reçues dans les délais seront ouvertes en présence des membres du comité et les soumissionnaires.

12.1.2 Examen de la conformité administrative des offres

Cette phase a pour objet de vérifier si l'offre est conforme, quant au fond, aux principales prescriptions du dossier d'appel d'offres. **Une offre est jugée conforme** lorsqu'elle respecte toutes les conditions, modalités et spécifications contenues dans le dossier d'appel d'offres, sans déviation ni restriction importante.

12.1.3 Évaluation technique

À l'issue de l'analyse des offres jugées administrativement conformes, le comité d'évaluation arrêtera un jugement sur la conformité technique de chaque offre et classera les offres en deux catégories : conformes et non conformes techniquement.
Les qualifications minimales requises seront évaluées dès cette étape.

12.1.4 Evaluation financière

Les soumissions jugées techniquement conformes seront soumises à une vérification visant à déceler d'éventuelles erreurs arithmétiques dans les calculs et les totaux. Les erreurs seront corrigées par le comité d'évaluation de la manière suivante : lorsqu'il y a une divergence entre le montant indiqué en chiffres et celui indiqué en toutes lettres, le montant en chiffre prévaut ;
Les montants ainsi corrigés sont opposables au soumissionnaire qui reconnait avoir fait des erreurs. Si ce dernier ne les accepte pas, son offre est rejetée.

12.1.5 Attribution des points

Critères d'évaluation (Notés sur **100 points**)
Les critères suivants sont considérés comme déterminants dans l'évaluation des offres de cet appel d'offres :

L'offre technique 40%

Critère	Note (%)
Conformité des spécifications techniques	30
Références	5
Services après-vente	5

12.1.5.1 L'offre financière 60%

Critère	Note (%)
Le prix	40
Le délai de livraison	10
Conditions et durée de la garantie	10

- ***Retenue***
  - Le soumissionnaire répondant à toutes les spécifications techniques
  - Le soumissionnaire dont les véhicules répondent aux exigences du climat tropical et adapté au terrain africain, documentation requise.
  - Le véhicule dont les pièces de rechange sont facilement disponibles sur le marché.
- *Non retenue :*
  - Le soumissionnaire ne répondant à aucunes des spécifications techniques
  - Le soumissionnaire dont les véhicules ne répondent pas aux exigences du climat tropical et adapté au le terrain africain, documentation requise.
  - Le véhicule dont les pièces de rechange sont difficilement disponibles sur le marché.
  -

NB : Les Soumissionnaires devront faire leur proposition financière en FCFA hors taxe (HT) et avec taxe constaté séparément.

L'offre la plus avantageuse gagnera le maximum de point et sera proposé adjudicataire, le soumissionnaire qui aurait recueilli le meilleur score.

Article 13. Signature du contrat, modalités de paiement et conditions de livraison

Après vérification, redressement éventuel et étude comparative des propositions, le comité de dépouillement procédera à une Due Diligence avant la sélection provisoire du soumissionnaire. **Le dossier d'appel d'offres sera envoyé au bureau global pour approbation. Aucune confirmation de la sélection ne peut avoir lieu jusqu'à ce que l'autorisation ait été reçue.**

Le soumissionnaire retenu **recevra donc une notification** à L'adresse indiquée dans son offre. Le soumissionnaire retenu sera invité à négocier les termes du contrat et à commencer l'exécution du marché.

Les négociations porteront, d'une part sur la proposition technique : conditions de démarrage de L'exécution du marché et d'autre part sur la proposition financière (les éventuels remises).

Les soumissionnaires seront tenus par leurs offres. Aucune révision du montant du marché ne sera possible après signature du contrat.

La livraison se fera au sein des bureaux de Pathfinder International Niger

Le jour de la livraison le soumissionnaire retenu se présentera avec les véhicules ayant les spécifications décrites dans le contrat.

Le soumissionnaire s'engage :

- À mettre les moyens logistiques adéquats en vue de l'exécution du contrat dans les délais convenus ;
- À transporter le bien matériel jusqu'à la destination finale.

Le délai de livraison proposé sera considéré comme étant le délai contractuel sur toute la durée du contrat, en cas de dépassement des délais contractuels fixés, le contractant est passible de pénalités de 1/1000ème du montant de contrat par jour calendaire de retard de livraison.

Aucune avance ne pourra être accordée. La monnaie de paiement est le Franc CFA.

Le paiement se fera par virement bancaire, libellé au nom du fournisseur au plus tard 30 jours après réception de la facture et le bon de livraison.

Article 14. Modification et annulation de la procédure d'appel d'offres

Pathfinder International Niger peut, à tout moment avant la date limite de remise des offres, pour des raisons qui lui sont propres ou en fonction des exigences des donateurs, modifier le dossier d'appel d'offres.

Ces modifications seront communiquées à toutes les parties qui se seront procuré le dossier d'appel d'offres, par lettre ou par email.

En cas d'annulation de cet appel d'offres, les soumissionnaires seront avertis de l'annulation par le pouvoir adjudicateur. Lorsque l'appel d'offres est annulé avant la séance d'ouverture des offres, les enveloppes non ouvertes et scellées sont retournées aux soumissionnaires.

Dans le cas d'espèce, l'annulation interviendra dans les cas suivants :

- Lorsque l'appel d'offres est infructueux, c'est-à-dire lorsque aucune offre méritant d'être retenue sur le plan qualitatif t/ou financier n'a été reçue ou lorsqu'il n'y a pas eu de réponse ;
- Lorsque les éléments techniques ou économiques du projet ont été fondamentalement modifiés ;

- Si des circonstances exceptionnelles ou de force majeure rendent impossible la mise en œuvre normale du Projet ;
- Si toutes les offres conformes sur le plan technique excèdent les ressources financières disponibles ;
- S'il y a eu des irrégularités dans la procédure, ayant notamment empêché une concurrence loyale ;

Le pouvoir adjudicateur ne sera en aucun cas tenu de verser des dommages-intérêts, incluant sans restriction des dommages-intérêts pour manque à gagner, liés à l'annulation de cet appel d'offres, quand bien même le pouvoir adjudicateur aurait été informé de la possibilité de dommages-intérêts.
NB : La publication de l'avis d'appel d'offres n'engage nullement Pathfinder International Niger à mettre en œuvre le projet annoncé.

Article 15. Voies de recours

Si un soumissionnaire s'estime lésé par une erreur ou irrégularité commise dans le cadre de cette procédure de sélection ou de passation de marché, il peut déposer une plainte à au niveau de la Représentation de Pathfinder International Niger.
Ces modifications seront communiquées à toutes les parties qui se seront procuré le dossier d'appel d'offres, par lettre ou par email.
En cas d'annulation de cet appel d'offres, les soumissionnaires seront avertis de l'annulation par le pouvoir adjudicateur. Lorsque l'appel d'offres est annulé avant la séance d'ouverture des offres, les enveloppes non ouvertes et scellées sont retournées aux soumissionnaires.
Dans le cas d'espèce, l'annulation interviendra dans les cas suivants :

- Lorsque l'appel d'offres est infructueux, c'est-à-dire lorsque aucune offre méritant d'être retenue sur le plan qualitatif et/ou financier n'a été reçue ou lorsqu'il n1y a pas eu de réponse ;
- Lorsque les éléments techniques ou économiques du projet ont été fondamentalement modifiés ;
- Si des circonstances exceptionnelles ou de force majeure rendent impossible la mise en œuvre normale du Projet ;
- Si toutes les offres conformes sur le plan technique excèdent les ressources financières disponibles ;
- S'il y a eu des irrégularités dans la procédure, ayant notamment empêché une concurrence loyale ;

Le pouvoir adjudicateur ne sera en aucun cas tenu de verser des dommages-intérêts, incluant sans restriction des dommages-intérêts pour manque à gagner, liés à l'annulation de cet appel d'offres, quand bien même le pouvoir adjudicateur aurait été informé de la possibilité de dommages-intérêts.

Article 16. Anti-corruption et terrorisme

Le soumissionnaire s'engage à respecter toutes les lois applicables et de veiller à ce qu'il ne se livre à aucun type d'activité criminelle, de fraude, de corruption, de terrorisme.
Pathfinder International Niger ne tolère pas la corruption sous toutes ses formes et toute personne physique ou morale, qui tenterait d'obtenir un marché par des

tentatives de corruption est automatiquement disqualifiée et sera définitivement rayée de la liste des fournisseurs.
Le soumissionnaire s'engage de maintenir des pratiques commerciales d'éthiques et de ne pas commettre un quelconque acte et interdiction définis comme suit :

- Offrir, promettre ou donner à toute personne un avantage financier ou autre ;
- Être d'accord pour recevoir ou accepter tout avantage financier ou autre non expressément prévu comme une incitation ;
- Accepter une récompense pour l'exercice d'une fonction ou d'une activité en relation avec le présent accord ;
- Commettre un acte qui crée des infractions relatives à la corruption et les actes frauduleux connexes dans l'exécution du présent Accord.

Article 17. Certificat d'Origine

La livraison devra être accompagnée du certificat d'origine qui garantit le paiement.

Article 18. Litige

Tout litige résultant de l'application de ce DAO est réglé à l'amiable, en cas d'échec le droit Applicable est déterminé de commun accord entre le pouvoir adjudicataire et le fournisseur.

Annexe l : Spécifications Techniques : Véhicule tout terrain 4x4 Station Wagon

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	2.4L Executive 6-Auto 4x4
MOTEUR	
Nombre de cylindres	4
Type de moteur	En ligne
Carburant	Diesel
Cylindrée (cm3)	2393
Puissance maxi (kW) à tr/mn	110/3400
Puissance maxi (ch) à tr/mn	150/3400
Couple maxi Nm/(tr/min)	400/1600-2000
Alimentation	Injection directe
CARROSSERIE	
Silhouette	SUV
Nombre de portes	5 portes
DIMENSIONS	
Garde au sol (mm)	279
Empattement (mm)	2745
Dimensions (Lxlxh) en mm	4795 x 1855 x 1835
TRANSMISSION	
Transmission	4X4 enclenchable manuellement
Boite de vitesses	Automatique
Différentiel Arrière	Avec blocage mécanique
POIDS/CAPACITES	
Capacité réservoir carburant (L)	80
Poids à vide (kg)	2150
Poids total autorisé en charge (kg)	2705
Poids tractable freiné (kg)	3300
Nombre de places	7
Volume du coffre à bagages (L)	253
FREINS	
Frein avant	Disques ventilés
Frein arrière	Disques ventilés
Frein de parking	Manuel
SUSPENSIONS	
Suspensions avant	Amortisseurs avec ressorts hélicoidaux
Suspensions arrière	Suspension multibras
PNEUS	
Dimension pneu	265/65 R17
EXTERIEUR	**2.4L Executive 6-Auto 4x4**
Barres de toit	Oui
Garde-boue	Avant , Arrière
Becquet	Arrière
Poignées de portes extérieures	Chrome

Marchepieds	Marche pieds lateral
Rétroviseurs extérieurs	Ton caisse
Rétroviseurs extérieurs réglables	Electriques
Rétroviseurs extérieurs rabattables	Electriques
Calandre	Noire
Pare chocs AV/ARR	Ton caisse
Jantes	Alu
INTERIEUR & CONFORT	**2.4L Executive 6-Auto 4x4**
Ecran tactile	8 pouces
Radio	Radio MP3
Connectique	USB , Bluetooth , Apple CarPlay , Android Auto
Commandes radio au volant	Oui
Haut-parleurs	6
Climatisation	Automatique bi-zone
Compartiment réfrigéré	Oui
Accoudoir central	Avant , Arrière
Porte gobelet(s)	Avant , Arrière
Vitres électriques	Avant , Arrière
Fermeture centralisée	Oui
Vitres à impulsion	Avant / Arrière
Fermeture centralisée auto après démarrage	Oui
Smart keys	Oui
Push & start system	Oui
Accès mains libres	Oui
Volant	Cuir
Volant réglable	Electriquement en hauteur et en profondeur
Palettes de vitesses au volant	Oui
Sellerie et Garnissage	Cuir
Siège conducteur réglable	En hauteur et en profondeur
Siège baquet	Oui
Réglage électrique des sièges	Conducteur et Passager
Assise 2ème rangée	Rabattable 40/60
Assise 3ème rangée	Rabattable
Caméra	Arrière
Levier de vitesse et frein à main	Cuir
Direction assistée	Oui
SECURITE PASSIVE	**2.4L Executive 6-Auto 4x4**
Alarme anti-vol	Oui
Airbags	Conducteur , Passager , Latéraux , Genoux (conducteur) , Rideaux
Ceintures de sécurité avant	2 x 3 points
Ceintures de sécurité 2ème rangée	3 x 3 points
Ceintures de sécurité 3ème rangée	2 x 3 points
Prétentionneurs ceintures de sécurité	Avant

Fixations ISOFIX	Arrière
Appui-têtes	Avant , 2ème rangée , 3ème rangée
Roue de secours	Alliage
Nombre roue de secours	1
SECURITE ACTIVE	**2.4L Executive 6-Auto 4x4**
Système de contrôle anti-louvoiement (TSC)	Oui
Anti démarrage électronique	Oui
Alerte sonore ceinture	Oui
Alerte de porte mal fermée	Oui
Clignotants latéraux	Oui
3ème feu stop	Oui
Phares	LED
Feux diurnes	LED
Projecteurs antibrouillard	Avant
Contrôle de trajectoire	VSC
Aide au démarrage en côte	Oui
ABS	Oui
Régulateur de vitesse	Oui
Désembuage	Lunette arrière
Triangle de pré-signalisation	Oui
Garantie + Service Après-Vente	Minimum 1 an ou 100 000 km
Documentation	Joindre la fiche technique du constructeur ainsi que toute documentation pertinente relative au véhicule

PATHFINDER

Annexe 2 : Bordereau de prix

Date:

Monnaie de l'offre: Franc CFA

Appel d'offre N":

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Prod.N"	Description de produit	Lieu de Livraison	Quantité	Prix unitaire (Hors TVA, Hors Douane)	Prix total (HorsTVA, Hors Douane) (Col 4x5)	Frais de douane	Prixtotal HTVA (Col 6+7)	TVA	Prix total TTC (FCFA) (Col 8+9)
1.									
Montant total TTC de l'offre								*Insérer le montant total de J'offre 'en chiffre)*	
Insérer le montant total de J'offre (en lettre)									
Délai de livraison : *Indiquer le délai de livraison*									
Garantie : *Indiquer les conditions de* la *garantie*									

Nom:
Signature:

En tant que :

Dûment habilité à signer l'offre pour et au nom de :